



## LES PUBLICS ACCOMPAGNÉS

La Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle (SIPFP) accueille des jeunes déficients visuels, déficients auditifs, troubles du langage et de la relation âgés de 16 à 20 ans.

## QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

Ce service a pour vocation, dans le cadre d'un accompagnement médico-social adapté, d'accompagner les jeunes à l'élaboration d'un projet professionnel et de favoriser l'insertion sociale et l'autonomie.

La SIPFP a des missions :

- De formation : évaluer, développer, construire, mettre en œuvre le projet professionnel en milieu ordinaire ou protégé, orienter.
- Socio-éducatives : Rechercher une autonomie au quotidien optimale.
- De réadaptation/rééducation : Adapter, maintenir les éventuelles difficultés concernant la communication, les déplacements, les difficultés motrices ou psychologiques.
- D'accompagnement thérapeutique.

## QUELS SONT LES MOYENS MIS EN ŒUVRE ?

- Un Projet Personnalisé d'Accompagnement (P.P.A) défini conjointement avec les professionnels de l'Institut, le jeune et/ou ses représentants légaux
- Des ateliers techniques (jardin-espaces verts, hygiène maintenance des locaux, cuisine, sous-traitance et conditionnement), ateliers pédagogiques personnalisés (enseignements généraux), atelier théâtre, atelier communication, activités physiques adaptées, s'essayer par le travail via des partenaires associatifs et/ou d'insertion
- Des stages variés
- Coût de transport et restauration pris en charge par l'Institut

## UNE DYNAMIQUE INTERDISCIPLINAIRE...

Les jeunes sont accompagnés par une équipe pluri professionnelle :

- équipe éducative, de soin et pédagogique
- sur des temps individuels et/ou collectifs

## PROCÉDURE D'ADMISSION :

**Public admissible :** Adolescents et jeunes adultes âgés de 16 ans à 20 ans présentant une déficience visuelle, déficience auditive avec ou sans trouble associé et/ou des troubles du langage et de la relation, résidant sur le département 44 et orientés sur notification IES ou IME délivrée par la MDPH.

**Pré-requis :** être dans une dynamique de recherche d'orientation professionnelle

Un stage d'évaluation de 15 jours maximum est proposé. A l'issue de ce stage, une synthèse est réalisée afin d'identifier les besoins. Le dossier est présenté à la Commission d'Admission et d'Orientation de l'Institut Public Ozens pour demande de notification MDPH

### Contacts utiles

Responsable de service : Matthieu LAFFONT - m.laffont@ocens.fr

Coordinatrice : Elodie MACE - e.mace@ocens.fr

Assistante usagers : Sandrine SARTELET - s.sartelet@ocens.fr